

ARBORETUMS

DU PROJET À LA CONCRÉTISATION SUR LE TERRAIN

Par Nicolas Dassonville¹ et Adélaïde Boodts²

¹. Chargé des arboretums à la SRFB

². Chargée de communication à la SRFB

En ce début de printemps, la forêt de demain a pris racine en province de Liège. Ces premières plantations viennent aussi symboliquement souffler la première bougie de ce projet d'envergure : bilan d'une année de travail.

POURQUOI CE PROJET ?

La forêt fait face à de nombreux défis. Elle est à la fois affectée par les changements climatiques et par l'importation de nouveaux pathogènes et ravageurs. Ces défis menacent tant sa productivité que sa multifonctionnalité. C'est dans ce contexte que le projet « Arboretums » a été lancé lors de l'assemblée générale de 2018 et à l'occasion des 125 ans de la SRFB. Il a l'ambition de tester, grande nature, différentes nouvelles essences et nouvelles provenances à travers un réseau de parcelles expérimentales réparties sur l'ensemble du territoire

national. Ce projet permettra d'étudier leur survie, leur croissance, leur résistance aux stress climatiques et aux maladies ainsi que leur intérêt sylvicole et la qualité de leur bois. L'objectif est bien entendu d'élargir la palette du forestier en termes de matériel génétique pour les reboisements des décennies à venir.

Coordinatrice du projet, la SRFB est entourée d'un comité scientifique. Chargé de la sélection des essences et provenances à tester, ce comité a validé le protocole d'installation. Il validera également le protocole de suivi et assurera par la suite l'analyse des données récoltées. Il est composé de plusieurs universités belges, du Département de

l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) en Région wallonne et de son pendant flamand l'Institut voor Natuur-en Bosonderzoek (INBO). Le Département de la Nature et des Forêts (DNF), via le comptoir à graines, est aussi fortement impliqué, notamment dans la sélection des provenances et dans l'achat des graines. Le projet est également développé en collaboration avec les propriétaires forestiers (privés et publics) qui mettent à disposition leurs parcelles.

Après un an d'existence, les arboretums ont commencé à se concrétiser sur le terrain.

QUELLES ESSENCES POUR LES ARBORETUMS ?

Les essences sélectionnées sont au nombre de seize (neuf résineux et sept feuillus). Le comité scientifique s'est basé sur des critères écologiques (résistance connue à la sécheresse combinée à une bonne résistance aux vagues de froid qui resteront possibles malgré les changements climatiques attendus), biologiques (pas de caractère envahissant connu) et économiques (bois valorisable) pour réaliser cette sélection d'essences.

Parmi celles-ci l'on retrouve :

- en résineux : le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), le sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*), le sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*), le sapin de Bornmuller (*Abies bornmulleriana*), le pin laricio de Corse (*Pinus nigra var. corsicana*), le pin maritime (*Pinus pinaster*) et le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), le cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) et l'épicéa d'Orient (*Picea orientalis*);
- En feuillus : le hêtre commun (*Fagus sylvatica*) originaire du sud de l'Europe, le chêne chevelu (*Quercus cerris*), le chêne pubescent (*Quercus pubescens*), le chêne sessile (*Quercus petraea*), le chêne de Hongrie (*Quercus frainetto*), le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) et le hêtre d'Orient (*Fagus orientalis*).

Chaque essence sera représentée par deux ou trois provenances différentes afin de sélectionner le meilleur matériel génétique pour l'avenir en fonction des conditions du milieu.



UN RÉSEAU NATIONAL DE PARCELLES EXPÉRIMENTALES

L'ambition du projet est de mettre en place un réseau de parcelles expérimentales à travers le pays. À cette fin, un appel avait été lancé aux propriétaires forestiers privés et publics pour mettre à disposition des parcelles pour réaliser les essais. Cet appel a été largement entendu et ce sont plus de quatre-vingts parcelles qui ont été proposées. Un long processus de sélection s'est alors mis en place pour identifier des parcelles réparties sur l'ensemble des régions naturelles du pays et correspondant au cahier des charges que nous nous étions fixé. Il a été en effet décidé de se pencher prioritairement sur les stations à sol bien drainé dans lesquels la contrainte hydrique liée aux sécheresses estivales pourrait devenir particulièrement problématique à l'avenir. Pour les plantations de l'hiver 2019-2020, ce sont dix-huit parcelles qui ont été sélectionnées. D'autres sites devront encore être trouvés pour les plantations des hivers suivants.

UNE PREMIÈRE PLANTATION AU PRINTEMPS 2019

C'est à Bra-sur-Lienne (Lierneux) dans le groupement forestier du Chavan, que s'est concrétisée la première plantation du projet au mois d'avril 2019. Sur près de deux hectares ont été plantés une provenance de cèdre de l'Atlas originaires d'Afrique du Nord (deux autres provenances seront plantées à l'automne 2019), deux provenances de



Cèdre de l'Atlas
(plant en godet S1)



Sapin de Nordmann
(plant à racines nues S2R1)

sapins de Nordmann originaires des montagnes du Caucase et une provenance californienne de Douglas.

Quelques semaines après la plantation, un premier suivi a été réalisé sur la parcelle avec l'aide de Pierre Mardaga, l'un de nos volontaires, correspondant-observateur de la santé des forêts. Ce premier suivi avait comme objectifs de contrôler la reprise et l'état sanitaire des plants et de prendre les mesures de la situation de départ en ce qui concerne la croissance en hauteur et en diamètre des plants. Pour les trois essences, la reprise est excellente et les plants sont très majoritairement sains.

Cette plantation, comme toutes les autres du projet, fera l'objet d'un suivi annuel sur le long terme.



Le garde forestier, Quentin d'Otreppe avec un plant de cèdre de l'Atlas

LES PROCHAINES PLANTATIONS À L'AUTOMNE

C'est à l'automne prochain que le réseau d'arboretums commencera à prendre réellement forme à travers tout le pays.

C'est sur dix-sept parcelles que seront plantés du chêne chevelu, du chêne pubescent, du tilleul à petites feuilles, du pin de Corse, du pin sylvestre, du cèdre de l'Atlas, du pin maritime, du sapin de Nordmann et du sapin de Bornmuller. L'absence de récolte de graines durant l'automne passé pour les provenances sélectionnées de hêtre et de chêne sessile oblige à reporter les plantations de ces deux essences à 2020-2021. En ce qui concerne le cyprès de Lawson, l'épicéa d'Orient, le hêtre

d'Orient et le chêne de Hongrie, les prochains mois seront consacrés à rechercher des provenances intéressantes et disponibles.

En attendant leur plantation, les semis ont été confiés à différentes pépinières en France et en Belgique notamment;

- les pépinières Robin (France) pour le cèdre de l'Atlas, le pin laricio, le pin sylvestre, le pin maritime, le Douglas, le chêne chevelu, le chêne pubescent et le tilleul à petites feuilles;
- les pépinières Crété (France) pour le chêne pubescent;
- les pépinières Pepilux (Neufchâteau) pour le sapin de Nordmann;
- les pépinières Gailly-Jourdan (Paliseul) pour le sapin de Nordmann, le sapin de Bornmuller et le chêne sessile.

De gauche à droite.
Pinus sylvestris, *Cedrus atlantica*, *Pinus nigra laricio*.
 Semis âgés de trois semaines.

© Robin Pépinières



DES RÉSULTATS

ÉCHELONNÉS SUR DE NOMBREUSES ANNÉES

Les résultats de reprise et de survie hivernale seront très rapidement disponibles. Suivront après quelques années, les résultats de croissance juvénile ainsi que l'évaluation de la sensibilité au stade jeune des différentes essences testées aux sécheresses, aux maladies et aux ravageurs. Ce n'est toutefois qu'après plusieurs décennies que le véritable potentiel des différentes essences et provenances testées pourra être pleinement apprécié. La SRFB et les propriétaires impliqués se sont donc lancés dans un projet de longue haleine mais au combien passionnant. Gageons que la prochaine génération de forestiers pourra en retirer les enseignements nécessaires pour maintenir une forêt (multi)fonctionnelle, productive et accueillante.

ILS SOUTIENNENT LES ARBORETUMS

Merci à nos sponsors qui soutiennent ce projet :



Merci également à tous nos membres qui ont déjà contribué au projet via des dons sur le Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique.

Vous aussi, vous souhaitez contribuer aux Arboretums ? Vous pouvez dès à présent verser vos dons sur le Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique au compte IBAN : BE10 0000 0000 0404 de la Fondation Roi Baudouin avec la mention « 017/1930/00022 ».

Vous pouvez suivre les Arboretums sur notre site www.srfb-kbbm.be/arboretums et sur facebook : <https://www.facebook.com/Auser-visedelaforetetdesforestiers/> #Arboretums